Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque du 4 octobre 2022

12- <u>DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DES CONSEILS DE LA VIE SOCIALE DES</u> ÉTABLISSEMENTS GÉRÉS PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DUNKERQUE

En application de la loi du 2 janvier 2002, chaque établissement d'hébergement de personnes âgées géré par le Centre Communal d'Action Sociale est doté d'un conseil de la vie sociale.

Chaque conseil de la vie sociale est composé de représentants des usagers, des familles, du personnel de l'établissement et des représentants de l'assemblée délibérante de l'organisme gestionnaire.

Pour chacun des établissements, le nombre de représentants du Conseil d'Administration est fixé de la façon suivante :

Résidence Henri Van Eeghem : 2 représentants Résidence Louis Matthys : 2 représentants Maison Maria Schepman : 1 représentant

Maison des Dunes « Roger FAIRISE » · 1 représentant

Les candidatures suivantes sont exprimées

- ✓ Résidence Henri Van Eeghem : Madame Laurence HUMILIERE et Madame Catherine DELESALLE ,
- ✓ Résidence Louis Matthys . Madame Laurence HUMILIERE et Madame Michèle PEPIN Maison Maria Schepman : Madame Laurence HUMILIERE ,

13

13

✓ Maison des Dunes « Roger FAIRISE » : Madame Jocelyne FEVER

Le vote a donné les résultats suivants :

EHPAD Henri Van Eeghem

Madame Laurence HUMILIERE

•	Nombre de votants :	12
•	Nombre de pouvoirs :	1
•	Nombre de bulletins :	13
•	Suffrages exprimés en faveur du candidat :	13
	Madame Catherine DELESALLE	
•	Nombre de votants :	12
•	Nombre de pouvoirs :	1

Résidence Autonomie Louis Matthys

Suffrages exprimés en faveur du candidat .

Madame Laurence HUMILIERE

Nombre de bulletins .

•	Nombre de votants :	12
•	Nombre de pouvoirs	1
•	Nombre de bulletins	13
•	Suffrages exprimés en faveur du candidat	13

Madame Michèle PEPIN

•	Nombre de votants .	12
•	Nombre de pouvoirs .	1
•	Nombre de bulletins :	13
•	Suffrages exprimés en faveur du candidat	13

Maison Maria Schepman

Madame Laurence HUMILIERE

•	Nombre de votants :	12
•	Nombre de pouvoirs .	1
•	Nombre de bulletins ·	13
•	Suffrages exprimés en faveur du candidat :	13

Maison des Dunes « Roger FAIRISE »

Madame Jocelyne FEVER

•	Nombre de votants :	12
•	Nombre de pouvoirs ·	1
•	Nombre de bulletins :	13
•	Suffrages exprimés en faveur du candidat :	13

A l'unanimité des voix, les administrateurs suivants sont donc élus aux différents conseils de la vie sociale des établissements gérés par le CCAS :

- pour l'EHPAD Henri Van Eeghem : Madame Laurence HULILIERE et Madame Catherine DELESALLE,
- pour la Résidence Autonomie Louis Matthys : Madame Laurence HUMILIERE et Madame Michèle PEPIN, ,
- pour la Maison Maria Schepman : Madame Laurence HUMILIERE,
- pour la Maison des Dunes « Roger FAIRISE » · Madame Jocelyne FEVER.

ADOPTÉ

POUR EXTRAIT CONFORME

Maire/Président,

Patrice VERGRIET

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DUNKERQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Convoqué le 29 septembre 2022 pour la séance du 4 octobre 2022 à 18h00

La séance est présidée par Madame Leïla NAÏDJI, Vice-Présidente du CCAS de Dunkerque.

► ONT PARTICIPÉ :

Madame Leïla NAÏDJI - Vice-Présidente

Monsieur Alain SIMON - Vice-Président Délégué

Madame Delphine CASTELLI – Administratrice (présente jusqu'au vote de la délibération n°16)

Madame Joëlle CROCKEY - Administratrice

Madame Catherine DELESALLE - Administratrice

Monsieur Yohann DUVAL - Administrateur

Monsieur Josseran FLOCH - Administrateur

Madame Harmonie HARS-GOUTEAU – Administratrice (arrivée à 18h15 après l'adoption du règlement intérieur et l'élection de la Présidente et du Vice-Président délégué)

Madame Laurence HUMILIÉRE - Administratrice

Madame Élisabeth LONGUET - Administratrice

Madame Laurence OLIVIER - Administratrice

Madame Michèle PEPIN - Administratrice

► ÉTAIENT ABSENTS ET ONT DONNÉ POUVOIR

Conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

- Monsieur Rémi BECUWE à Madame Leïla NAÏDJI
- Madame Delphine CASTELLI à Monsieur Josseran FLOCH (à partir de la délibération n°17 jusque la fin de la séance)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-200027167-20221004-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2022

Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque du 4 octobre 2022

12- <u>DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DES CONSEILS DE LA VIE SOCIALE DES</u> ÉTABLISSEMENTS GÉRÉS PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DUNKERQUE

En application de la loi du 2 janvier 2002, chaque établissement d'hébergement de personnes âgées géré par le Centre Communal d'Action Sociale est doté d'un conseil de la vie sociale.

Chaque conseil de la vie sociale est composé de représentants des usagers, des familles, du personnel de l'établissement et des représentants de l'assemblée délibérante de l'organisme gestionnaire.

Pour chacun des établissements, le nombre de représentants du Conseil d'Administration est fixé de la façon suivante :

- ▶ Résidence Henri Van Eeghem : 2 représentants
- ▶ Résidence Louis Matthys : 2 représentants
- Maison Maria Schepman : 1 représentant
- Maison des Dunes « Roger FAIRISE » : 1 représentant

Les candidatures suivantes sont exprimées :

- ✓ Résidence Henri Van Eeghem : Madame Laurence HUMILIERE et Madame Catherine DELESALLE
- ✓ Résidence Louis Matthys : Madame Laurence HUMILIERE et Madame Michèle PEPIN Maison Maria Schepman : Madame Laurence HUMILIERE ,
- ✓ Maison des Dunes « Roger FAIRISE » : Madame Jocelyne FEVER

Le vote a donné les résultats suivants :

► EHPAD Henri Van Eeghem

Madame Laurence HUMILIERE

•	Nombre de votants :	12
•	Nombre de pouvoirs :	1
•	Nombre de bulletins :	13
•	Suffrages exprimés en faveur du candidat :	13

Madame Catherine DELESALLE

•	Nombre de votants :	12
•	Nombre de pouvoirs :	1
•	Nombre de bulletins :	13
•	Suffrages exprimés en faveur du candidat :	13

Résidence Autonomie Louis Matthys

Madame Laurence HUMILIERE

•	Nombre de votants :	12
•	Nombre de pouvoirs :	1
•	Nombre de bulletins :	13
•	Suffrages exprimés en faveur du candidat :	13

Madame Michèle PEPIN

•	Nombre de votants :	12
•	Nombre de pouvoirs :	1
•	Nombre de bulletins :	13
•	Suffrages exprimés en faveur du candidat :	13

Maison Maria Schepman

Madame Laurence HUMILIERE

•	Nombre de votants :	12
•	Nombre de pouvoirs :	1
•	Nombre de bulletins :	13
•	Suffrages exprimés en faveur du candidat :	13

Maison des Dunes « Roger FAIRISE »

Madame Jocelyne FEVER

•	Nombre de votants :	12
•	Nombre de pouvoirs :	1
•	Nombre de bulletins :	13
•	Suffrages exprimés en faveur du candidat :	13

A l'unanimité des voix, les administrateurs suivants sont donc élus aux différents conseils de la vie sociale des établissements gérés par le CCAS :

- pour l'EHPAD Henri Van Eeghem : Madame Laurence HULILIERE et Madame Catherine DELESALLE,
- pour la Résidence Autonomie Louis Matthys : Madame Laurence HUMILIERE et Madame Michèle PEPIN,
- pour la Maison Maria Schepman : Madame Laurence HUMILIERE,
- pour la Maison des Dunes « Roger FAIRISE » : Madame Jocelyne FEVER.

ADOPTÉ

POUR EXTRAIT CONFORME Le Maire-Président,